

CONSEIL D'ECOLE

Lundi 22 juin 2026

Présents :

Mme Rosa, directrice ;
Mmes Broulou, Gauthier, Lafond, Lefèbvre, Mirat, Morrow, enseignantes ;
Mmes Arvis, Bouillaguet, Jourdes(en remplacement de Mme Mistral Aurélie) , Jauchey Vacher, Lagier Hembert, Pouget et Sardin, représentants élus des parents d'élèves ;
(conformément à l'article D454-8, Mme Chazal Kelly suppléante).
Mr Merckx et Mme Heiderich, représentants des affaires scolaires;
Mr Longy maire de Naves ;
M Lacroix, DDEN.

Excusés/ Absents :

M Sauvezie (excusé), Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Tulle Dordogne ;
Mme Bigeargeas (80%), enseignante.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Mouvement du personnel
- 2) Inscriptions pour la rentrée 2026
- 3) Effectifs prévisionnels et répartition envisagée pour l'année scolaire 2026/2027
- 4) Fournitures scolaires
- 5) Projets pédagogiques des classes
- 6) Travaux effectués par la Mairie
- 7) Manifestations organisées par APE
- 8) Questions diverses

Horaires de la séance : 17h30 – 19h30

Secrétaires de la séance : Mme Lefebvre et Mme Lagier Hembert

La séance est ouverte à 17h30.

1) Mouvement du personnel.

Départs de Mmes Lefèbvre et Broulou. Mme Lefèbvre reste sur le poste de TR rattachée à notre école et Mme Broulou reste aussi sur son poste de TR de son école de rattachement. Le sort de Mme Mirat est toujours en attente.

Arrivée : Mme Radziminski. A ce jour, 1 poste n'a pas encore été attribué.

2) Inscriptions pour la rentrée 2026:

Cette année encore, les nouvelles familles élèves de TPS et de PS sont invitées à une visite collective de l'école le lundi 29 juin 2026 à 16h00.

Ce temps d'échange permettra de présenter notre établissement, de faire découvrir les locaux, de se familiariser un peu avec ce nouvel environnement et de répondre à quelques-unes des premières questions.

Il sera également l'occasion de rencontrer l'enseignante et l'ATSEM de la future classe, afin de vous accompagner sereinement dans cette étape importante..

En parallèle, le livret d'accueil sera transmis à ces nouvelles familles au début des vacances et ensuite au fur et à mesure des nouvelles inscriptions.

3) Effectifs prévisionnels et répartition envisagée pour l'année scolaire 2026/2027.

Effectifs prévisionnels : Pour la rentrée prochaine, nous avons à ce jour :

TPS : 6	CP : 20 ou 21
PS : 15	CE1: 9 ou 10
MS : 25	CE2: 14
GS : 12	CM1: 21
	CM2: 22
Total : 58	Total : 86

L'école devrait compter un total de 144 élèves répartis dans 7 classes à la rentrée.

On note une baisse des effectifs : les 23 départs d'élèves de CM2 , ainsi que des départs autres ne sont pas compensés par l'arrivée de 15 élèves de Petite Section (PS) et 6 de Toute Petite Section (TPS).

Des difficultés persistent dans certaines promotions, notamment en Grande Section (GS), CE1 et CE2, où de nouvelles inscriptions seraient les bienvenues pour assurer un bon équilibre.

Malgré tout, ces chiffres pourraient encore évoluer pendant les congés d'été.

Enfin, il convient de rappeler que l'exigence en vigueur depuis plusieurs années, limitant les effectifs des classes de Grande Section (GS), CP et CE1 à 24 élèves maximum, reste applicable à la rentrée 2026. Cette contrainte ne nous concernera pas cette année...

Répartition envisagée :

Quand à la répartition, il est prévu à ce jour :

3 classes en maternelle : TPS/PS , MS et GS/CP avec Mmes Morrow, Gauthier et Lafond

4 classes en élémentaire : CP/CE1, CE2, CM1 et CM2 avec Mmes Rosa, Bigeargeas, Radziminski , et un ou une collègue en attente.

Demande d'affectation d'une « ATSEM » sur la classe GS/CP, avec des effectifs de GS plus importants que ceux de CP.

La classe GS/CP regroupe deux niveaux relevant de pédagogies et d'exigences différentes. La présence d'une « ATSEM » est indispensable pour :

- Accompagner la transition entre la maternelle et l'élémentaire, en permettant aux élèves de GS de bénéficier des modalités d'apprentissage propres à la maternelle (manipulation, ateliers, autonomie) pendant que l'enseignant se consacre aux apprentissages fondamentaux des CP.

- Soutenir les élèves de GS sans autonomie grâce à un accompagnement de proximité favorisant leur engagement, leur autonomie et leur réussite.
- Garantir la sécurité et le bien-être des élèves, notamment lors des sorties, des ateliers, des déplacements et des temps de vie quotidienne.
- Faciliter l'organisation pédagogique d'une classe à double niveau particulièrement exigeante, en aidant à la gestion des groupes, du matériel et des temps différenciés.

L'affectation d'une « ATSEM » sur cette classe constitue ainsi un levier essentiel pour assurer des conditions d'apprentissage de qualité et favoriser la réussite de tous les élèves.

=>Réponse de la Mairie : Mr Merckx propose un moyen humain supplémentaire à temps partiel faisant fonction d'ATSEM en précisant que ce ne sera pas un recrutement d'un personnel ATSEM diplômé titulaire.

4) Fournitures scolaires :

Une grande partie des fournitures scolaires (cahiers, livres, etc.) est prise en charge par l'école, grâce au budget alloué par la Mairie.

Seuls quelques compléments sont demandés aux familles.

Les listes correspondantes seront affichées dans les vitrines de l'école, mises en ligne sur le blog au début des vacances d'été et disponibles en mairie.

5) Projets pédagogiques des classes :

En préambule, Mme Rosa remercie les personnes bénévoles qui ont accompagné cette année lors des différentes sorties, les diverses associations qui se sont impliquées dans des projets pédagogiques, la mairie de Naves et ses agents pour leur aide tout au long de l'année, et l'association des parents d'élèves pour leur implication auprès des élèves et les différents financements.

- Rappel du fonctionnement du LSU (via France connect avec vos codes CAF, Amélie, impôts...) et de l'importance de le consulter et de le signer. Il sera mis en ligne à partir du 3 juillet car il n'est plus imprimé.

➤ Projets Langues :

Les élèves de CM2 ont eu l'intervention d'un enseignant d'allemand du 2nd degré (option proposée dans certains collèges).

➤ Projets « Littérature/Ecriture » :

- Les classes de maternelle et de CP ont pris part avec enthousiasme au Prix de l'album jeunesse organisé par la BDP. Chaque classe a découvert plusieurs histoires et a voté pour son album préféré, partageant ainsi leur coup de cœur littéraire.

La classe de TPS/PS, classe lauréate dans la catégorie 2/4 ans, a reçu vendredi l'illustratrice Maria Jalibert.

- Dans le cadre de la Foire du livre de Naves « **Mille et une pages** », les 5 et 6 mars, toutes les classes ont participé à des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs. Les élèves de maternelle et de CP ont travaillé avec l'illustratrice Mylène Rigaudie, tandis que les élèves du CE1 au CM2 ont rencontré l'auteur-illustrateur Stéphane Nicolet. À travers des ateliers centrés sur l'illustration et les thématiques des albums sélectionnés, les élèves ont découvert les démarches de création artistique et enrichi leur compréhension de l'univers du livre de jeunesse.

Les productions des enfants ont été exposées lors de la foire du livre et de l'acte 1 de « l'école en fête ».

Nous remercions l'association « Rencontres et Dédicaces » d'avoir financé l'achat des albums pour chaque classe, d'avoir organisé et de nous avoir offert ces précieux moments de rencontres dans nos classes.

➤ **Projets « musique » :**

- Le 5 juin, les classes de la GS au CM2 ont bénéficié d'un temps de présentation de la guitare grâce à la prestation d'un professeur du Conservatoire de Tulle. Les élèves ont pu découvrir les caractéristiques de cet instrument, son fonctionnement et son rôle dans différents styles musicaux, enrichissant ainsi leur culture musicale.

- Participation aux concerts JMF (Jeunesses Musicales de France)
Le 8 juin, les élèves de maternelle et de CP ont assisté à un concert « Histoires comme ci et ça! » organisé par les JMF à Saint Clément. Ce spectacle musical a invité les élèves à découvrir des récits mis en musique à travers un univers poétique et vivant.
Les concerts JMF sont financés par la coopérative scolaire.

➤ **Projets « EMC » et « Histoire et patrimoine » :**

- Le 3 avril, les élèves de CE2 ont tous passé le permis piéton, apprenant les règles essentielles pour circuler en toute sécurité.

- De leur côté, les élèves de CM2 ont obtenu le permis Internet, les sensibilisant aux bons usages du web et à la protection en ligne.

- Le 25 juin, les élèves de CM1 vont bénéficier d'une initiation aux premiers secours.

- Le 5 mai, les élèves de CE1 ont participé, en lien avec des classes du lycée agricole, à une demie journée sur le thème des « Arts et traditions corréziens ». À travers des ateliers (danses, vêtements, outils...), ils ont découvert la vie de nos ancêtres en Corrèze.

- Le 12 juin, les élèves de CE2 ont participé à la Journée de l'archéologie. Ils ont rencontré deux archéologues, découvert les vestiges du site, essayé des casques historiques et assisté à une démonstration de Carnyx. Cette journée leur a permis de mieux comprendre le métier d'archéologue et de découvrir le patrimoine local.

- Le 2 juillet, les élèves de CM2 visiteront la maison de patrimoine et valideront ensuite leur livret du civisme.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre du Livret du civisme, qui sensibilise les élèves à leurs droits, leurs devoirs et à la solidarité.

Merci à la mairie pour son soutien dans la mise en place de ces actions citoyennes.

➤ **Projet cinéma :**

- Le vendredi 20 mars 2026, dans le cadre du dispositif « École et cinéma », plusieurs classes de l'école ont découvert des œuvres cinématographiques variées.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont assisté à la projection du film d'animation poétique, adapté du roman de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres » qui raconte l'histoire d'un homme qui redonne vie à une région désertique en plantant des arbres, et met en valeur la persévérance et le respect de la nature.

Les élèves de CM1 et CM2 ont également découvert "Jacquot de Nantes", un récit autobiographique retraçant l'enfance et la jeunesse du cinéaste Jacques Demy.

Les concerts JMF sont financés par la coopérative scolaire.

➤ **Projets EPS :**

- Le 17 mars, les élèves de MS/GS ont participé à une rencontre USEP « Jeux d'opposition » à Seilhac, favorisant la coopération, le respect des règles et le développement des compétences motrices.

- Le 23 mars après-midi, les élèves de CE2 et de CM2 ont participé à une rencontre sportive au Domaine de Sédières autour de la course d'orientation organisée par l'USEP. Carte en main, boussole au poing, ils se sont lancés avec entrain dans cette aventure sportive.

- Le 2 avril, les élèves de GS/CP, CE1 et CE2 ont participé à une rencontre USEP « Jeux collectifs / Orientation » à Seilhac, rencontre alliant activités sportives, esprit d'équipe et découverte de l'orientation.

- Le 11 mai les CE1 et les CM1, et le 12 mai les MS/GS et GS/CP, ont pris part au « P'tit Tour USEP » à Sainte Féréole et sont partis sur les traces des résistants. Une belle journée de randonnée, placée sous le signe de la découverte et de la bonne humeur !

- Comme ils n'en avaient pas encore assez, les élèves de CE1 et de CE2 ont aussi participé à une randonnée permettant de découvrir leur environnement proche, la commune de Naves, d'observer la biodiversité locale et de mieux comprendre leur territoire. Cette sortie a également été l'occasion de mener une action éco-citoyenne avec un ramassage des déchets, sensibilisant les élèves à la protection de la nature et au respect des espaces communs.

- Le 4 juin les élèves de GS/CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 devaient participer à une rencontre USEP d'athlétisme, à Naves, mais la météo en a décidé autrement et ce moment a été annulé...

- Les classes de CE1 et de CE2 ont bénéficié en période 5, d'un cycle basket à l'école. Un intervenant spécialisé est intervenu durant quatre séances afin d'initier les élèves à la pratique du basket-ball et de développer leurs compétences motrices, leur coopération et l'esprit d'équipe.

- Le 23 juin, après un cycle pétanque mené à l'école, du 18 mars au 12 mai, avec un intervenant, les élèves de CM2 devaient participer à une rencontre USEP à Ussac, rencontre annulée en raison de la canicule.

➤ **Projets sciences :**

- Notre groupe scolaire a obtenu le label E3D de niveau 1 pour l'année scolaire 2026-2027, reconnaissant son engagement dans une démarche d'éducation au développement durable. Cette distinction valorise les actions menées au sein de l'école en faveur de la transition écologique et du développement durable.

Dans ce cadre, Mme Gauthier et moi-même avons participé à la cérémonie de remise des labels E3D, qui s'est tenue à Limoges le mercredi 10 juin 2026. Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur les établissements engagés dans cette démarche et de valoriser le travail accompli par les élèves, les équipes éducatives et leurs partenaires.

- Nous avons également le plaisir de vous annoncer le renouvellement du label « Aire Terrestre Éducative » pour l'année scolaire 2026-2027, dans le cadre de notre projet biodiversité. Cette reconnaissance valorise l'engagement des élèves dans la découverte et la préservation de leur environnement.

Nous vous rappelons également que notre appel à dons sur « Ma Trousse à Projets » est toujours en ligne. La collecte arrive bientôt à son terme et nous avons encore besoin de votre soutien pour atteindre notre objectif et bénéficier pleinement de la subvention associée. Chaque contribution, même modeste, aidera à financer les actions et projets que nous souhaitons poursuivre avec les élèves dès l'année prochaine. Nous remercions chaleureusement les familles déjà contributrices et invitons celles qui le peuvent à participer à cette dernière phase de la collecte.

- En partenariat avec la Fédération de l'Amicale Laïque (FAL) et dans le cadre de l'Aire Terrestre Éducative (ATE), plusieurs classes demeurent fortement investies dans le projet biodiversité.

- Les élèves de MS/GS, GS/CP et CE1 ont travaillé avec la Maison de la Pêche et de la Nature. Ils se sont rendus à l'étang du Pré Melou à Saint-Clément pour une activité de pêche :

- Le 11 mai au matin pour les MS/GS,
- Le 11 mai l'après-midi pour GS/CP,
- Le 12 mai au matin pour les CE1.

Ces sorties permettent aux élèves de découvrir la faune aquatique, les écosystèmes locaux et de pratiquer une activité de pêche encadrée, dans un cadre naturel.

Nous remercions chaleureusement les DDEN du secteur de Tulle pour leur subvention de 142 euros pour financer une partie de ces activités.

- Le 31 mars et le 22 mai, les élèves de MS/GS et GS/CP ont bénéficié, soit en classe soit sur le terrain, de 2 interventions, portant sur les insectes et les papillons et sur les petites bêtes (araignées, escargots...). Ces activités ont permis d'observer et de mieux comprendre le rôle de ces espèces dans la biodiversité locale.

- Les élèves de CM1 et de CM2 sont également investis dans ce projet. Par ce biais, les 2 classes devraient profiter de la journée départementale "Faire sens" au Coiroux le 29 juin, selon les conditions météorologiques prévues...

- Les élèves de CM1 ont vécu leur deuxième sortie dans le cadre de l'ATE le 6 mars, consacrée aux résineux ainsi qu'à l'observation des oiseaux diurnes et nocturnes à l'aide de jumelles.

Leur dernière sortie a permis d'aborder la typologie de la forêt et son organisation. Ces différentes séances se sont clôturées par un quiz en classe, afin de réinvestir et consolider les connaissances acquises au cours des trois sorties.

- Les 12 et 19 mai, les élèves de CM2 ont travaillé à partir d'une clé de détermination afin d'identifier les feuillus et les conifères. Ces séances ont également permis de constituer un herbier de classe, favorisant l'observation et la classification des espèces végétales.

- Enfin, le 15 juin, les CE1 et CE2, ont visité la Cité des insectes à Nedde. Cette sortie a permis aux élèves de découvrir le monde des insectes à travers l'observation de nombreuses espèces (libellules, phasmes...). Ils ont également participé à des ateliers autour des abeilles, incluant une dégustation de miel et la confection d'une bougie. Malheureusement la sortie du 26 juin, pour les CM1 et CM2 doit être annulée en raison de la canicule.

➤ Grâce à Tulle Agglo que nous remercions, les élèves de CE1 ont bénéficié de deux séances de sensibilisation au tri des déchets. À travers des mises en situation, ils ont pu comprendre l'importance de ce geste quotidien et réfléchir aux bonnes pratiques à adopter pour réduire notre production de déchets.

➤ Le 24 avril, pour les CE2 et pour les CE1, l'infirmière scolaire est intervenue en classe autour des thématiques des écrans et du sommeil. Cette intervention a permis de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques à adopter afin de préserver leur santé et leur équilibre de vie.

➤ Le 20 juin, dans le cadre de leur projet annuel sur les animaux de la ferme, les élèves de TPS et PS se devaient se rendre à la ferme Natureza à Pierrefitte afin de découvrir les animaux dans leur cadre de vie, sortie également annulée en raison de la canicule.

➤ Le 18 juin, les élèves de MS/GS et GS/CP se sont rendus à Chamberet à la "Maison de l'arbre, pour participer à des ateliers sur les insectes et les abeilles, visiter l'arboretum et la ferme pédagogique, avant de terminer la journée par une séance d'accrobranche.

À signaler que ces différentes sorties ont été financées par l'APE, que nous remercions chaleureusement pour son soutien et son engagement en faveur des projets menés au bénéfice des élèves.

➤ En périodes 4 et 5, les élèves de MS/GS, GS/CP et CE1 ont remis en activité le jardin de l'école avec l'aide de trois jardinières bénévoles. Ils ont ainsi découvert le monde du vivant, appris à prendre soin des plantations, travaillé en équipe et partagé de nombreux moments enrichissants. Un grand merci est adressé à ces bénévoles pour leur aide précieuse et leur engagement.

En parallèle, l'école a participé au concours des jardins d'école organisé par le CPIE. Une visite du jury a eu lieu le 16 juin, et les résultats seront communiqués prochainement. Une première ou deuxième place est envisagée.

Concernant le jardin, le projet a besoin de vous ! Nous voulions signaler que le projet ne pourra se poursuivre qu'avec l'intervention de parents bénévoles notamment pour l'entretien pendant les vacances d'été. Un mot a été collé dans les cahiers de liaison des élèves. Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information autour de vous afin de mobiliser le plus de bonnes volontés possible.

Nous avons pu constater que la mairie nous épaula très régulièrement déjà pour arroser au moins 1 fois par semaine et contribuera ainsi à pérenniser ce projet pendant l'été. Nous la remercions.

➤ Avant la fin de l'année, les élèves de CM2 travailleront sur la programmation de robots Blue-Bot, afin de développer leurs compétences en logique, en algorithmique et en résolution de problèmes à travers des activités de codage adaptées.

Projets artistiques et culturels :

- Dans le cadre du dispositif « Premier Acte », le 5 mars, les élèves de maternelle ont pu assister à une représentation de théâtre: « *Trois plumes* ». un spectacle poétique de marionnettes mêlant jeu d'ombres et manipulation de personnages.

Nous remercions Tulle Agglo d'avoir financé le prix des billets et les transports en bus et de nous avoir permis d'assister à ces différentes représentations.

- Le 28 mai, dans le cadre du festival itinérant « Coquelicontes », organisé et financé par le Département, la bibliothèque départementale et en partenariat avec la Mairie de Naves, que nous remercions, les élèves de maternelle, de CP et de CE1 se sont rendus à la salle du Pré Bourru pour écouter « *Cap ou pas cape* ». Cette animation contée mêlait récits et personnages de contes autour de défis et d'aventures, invitant les enfants à participer et à imaginer.

- En janvier, les élèves de CE1 avaient participé à un atelier vitrail animé par Nav'Art Vitrail. Après une présentation des étapes de fabrication, ils avaient réalisé des dessins d'oiseaux en lien avec leur projet scientifique. Leurs créations ont ensuite été transformées en vitraux, remis à l'école le 9 juin et présentés lors de la fête de l'école. Nous remercions les bénévoles de l'association pour leur intervention.

- Enfin, dans le cadre de la liaison CM2/6e, tous les élèves de CM2 ont visité le collège Clémenceau de Tulle le 12 juin après-midi. Ils ont participé à une « chasse découverte » leur permettant de se familiariser avec les lieux et le fonctionnement du collège.

- Le 1er acte de « l'école en fête » a eu lieu le vendredi 12 juin. Au fil d'une déambulation artistique dans les classes, les cours et les différents espaces de l'école, les parents ont pu découvrir le fruit du travail, de la créativité, des projets artistiques, culturels et pédagogiques menés tout au long de l'année par les élèves. Chaque lieu raconte une histoire, chaque réalisation témoigne d'un apprentissage, d'une rencontre ou d'une expérience vécue par les enfants. Ce moment est l'occasion de mettre en lumière les talents, les efforts et l'enthousiasme des élèves. Les parents d'élèves présents expriment un ressenti très positif de cette manifestation.

7)Travaux de la Mairie:

➤ Nouvelles demandes :

- Mme Gauthier demande à ce que les 3 anciennes tables aux pieds rouge, qui doivent être stockées dans les hangars communaux soient ramenées dans sa classe, pour les élèves de MS.

Réponse de la mairie : Voir avec Laurent Espinasse.

- Les enseignantes de maternelle demandent à ce que les barres de cuivre soient installées à nouveau sur les cages du matériel dans la salle de motricité.

Réponse de la mairie : Voir avec Laurent Espinasse.

- Mme Morrow soulève à nouveau le problème des sanitaires de TPS/PS qui débordent !

Réponse de la mairie : Une solution est toujours à l'étude.

- Nous demandons à ce que le portail devant les sanitaires de l'élémentaire soit enlevé et déplacé en haut des escaliers.

- La rampe d'accès handicapés desservant les classes de CM1 et de CM2 est particulièrement dangereuse ; plusieurs élèves sont tombés à cet endroit. Serait-il possible de la sécuriser ?

- Certains meubles métalliques actuellement dans les classes de CE1 et la salle des maîtres sont particulièrement vétustes ; ils rouillent. Serait-il possible d'envisager de les remplacer ?

- Mme Rosa demande l'ajout de 6 tables et 6 chaises de la salle des CE2 vers la salle des CE1 suite aux changements d'effectifs de ces 2 niveaux.

Réponse de la mairie : Voir avec Laurent Espinasse.

- Elle demande également le déplacement du tableau qui servait à l'enseignante français langue étrangère qui est dans la salle de garderie dans la classe de CE1 pour les élèves de CP.

Réponse de la mairie : Voir avec Laurent Espinasse.

- Suite aux échanges de la directrice avec l'inspecteur de la société DEKRA, il semblerait que les aires de jeux ne soient pas toutes conformes. Elle interdit l'accès aux élèves pendant le temps scolaire.

Réponse de la mairie : Monsieur Longy explique qu'il y a celles qui sont aux normes CE et celles fabriquées et installées par la Mairie et que la Mairie attend le rapport pour les installations homologuées. Quant aux autres, elles ne sont pas soumises à des contrôles.

La directrice demande à ce que les rondins de bois qui sont très glissants quand il pleut et suite à plusieurs chutes d'élèves soient enlevés. Elle demande qu'à réception, le rapport de vérification des aires de jeux soit transmis à l'école.

- Enfin, afin de limiter l'élévation des températures dans cette salle, elle demande s'il serait possible d'étudier la pose de stores extérieurs aux fenêtres des salles de CE1, CE2 et bureau. Ce dispositif permettrait de réduire l'impact du rayonnement solaire sur les vitrages tout en autorisant l'ouverture des fenêtres la nuit pour favoriser le rafraîchissement des locaux. Par ailleurs, les rideaux actuellement installés en CE1 à titre provisoire pourraient être retirés. En effet, leur longueur excessive présente des contraintes d'utilisation et ils ne constituent pas une solution adaptée sur le long terme.

- Enfin, nous remercions la mairie pour la mise à disposition d'un ventilateur dans chaque classe. Un second par classe serait une alternative bienvenue afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels lors des épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquentes en mai/juin et en septembre. Idéalement, l'équipe sollicite des climatiseurs mobiles pour les salles les plus exposées.

Les parents d'élèves abondent en ce sens et reprochent à la Mairie son manque de communication sur le sujet car 2 mails transmis sont restés sans réponse.

Réponse de la mairie : Monsieur Longy explique que des solutions sont à l'étude...

8) Manifestations par l'association des parents d'élèves.

- L'association a mis en place une opération de vente de sacs pour soutenir les actions éducatives de l'école.

- Elle participe au financement des entrées des différentes sorties scolaires et mettra en place des mesures compensatoires pour les élèves concernés par l'annulation de certaines sorties en raison des fortes chaleurs.

- Une calculatrice sera remise à chaque élève quittant l'école pour entrer en 6^e, le jeudi 2 juillet.

Les enseignantes soulignent que la majorité des projets scolaires ne pourraient voir le jour sans le financement apporté par l'APE et la remercient.

- L'organisation de l'acte 2 de l'école en fête du 26 juin reste en attente de décision, celle-ci étant conditionnée par les prévisions météorologiques.

9) Questions diverses :

- Election des représentants des parents d'élèves de l'année scolaire prochaine :

Le vote électronique pourrait être mis en place et le conseil d'école doit en être informé et consulté dans l'hypothèse où une solution en cours d'étude actuellement serait proposée par les services académiques à la rentrée de septembre. A préciser que la consultation est une obligation procédurale pour la direction d'école, mais elle n'implique pas un accord unanime ou une validation formelle du conseil.

- Points pour l'école demandés par les parents d'élèves :

- *Serait-il envisageable d'organiser un spectacle de Noël sur le même modèle que le spectacle de fin d'année qui a récemment été proposé aux familles ?*

Il n'est pas envisageable d'organiser un spectacle de Noël. En effet, la période précédant les vacances de Noël est déjà particulièrement dense en projets pédagogiques, en évaluations. Notre priorité demeure la mise en œuvre des apprentissages prévus par les programmes et l'accompagnement des élèves dans leurs acquisitions.

- *Concernant les sorties scolaires, serait-il possible d'informer les familles suffisamment en amont lorsqu'un besoin d'accompagnateurs est identifié ?*

Concernant les sorties scolaires, afin de faciliter l'organisation, les enseignants sollicitent directement les personnes susceptibles d'accompagner la classe lorsqu'elles sont connues. Toutefois, certaines contraintes liées à la préparation des sorties (réservations, confirmations des effectifs, conditions d'encadrement, etc.) et à des impondérables ne permettent pas toujours d'anticiper autant que nous le souhaiterions.

- *Plusieurs parents s'interrogent sur l'absence de classes de découverte (classe de neige, classe de mer ou séjour avec nuitées). Des projets de ce type sont-ils envisagés dans les prochaines années, éventuellement sous un format plus court comme les séjours organisés à Bugeat par le passé ?*

Les classes de découverte constituent des projets pédagogiques de classe portés par les enseignants. Leur organisation repose sur un investissement important des équipes, sur la base du volontariat et du bénévolat, notamment pour l'encadrement des séjours avec nuitées. Si ce type de projet n'a pas été proposé cette année, cela s'explique à la fois par des contraintes personnelles pouvant limiter la disponibilité des enseignants pour des séjours hors temps scolaire, mais également par des choix pédagogiques privilégiant d'autres formes de projets ou sorties répondant aux objectifs des classes.

Par ailleurs, l'organisation d'un séjour avec nuitées implique une responsabilité particulièrement importante pour les enseignants, qui assurent la sécurité et l'encadrement des élèves tout au long du séjour. Dans un contexte où les familles sont de plus en plus procédurières et les mises en cause de la responsabilité des personnels sont davantage redoutées, certains enseignants peuvent légitimement hésiter à s'engager dans ce type de projet. Cette évolution peut constituer un frein supplémentaire à la mise en œuvre de classes de découverte.

De plus, nous constatons une baisse de la participation des familles aux réunions de rentrée. À titre d'exemple, dans une classe de 20 élèves, seules 4 familles étaient présentes. Cette faible

participation est perçue comme révélatrice d'un manque d'implication dans la scolarité des enfants et peut avoir pour conséquence d'entacher la motivation des enseignants..

Mr le Maire propose que les enfants puissent partir au moins une fois dans la scolarité.

- Pouvez-vous nous faire un retour concernant l'incident survenu lors du transport en bus de la sortie des classes de CE1-CE2 ? L'entreprise de transport a-t-elle communiqué à l'école les suites données à cet événement ?*

La gendarmerie est intervenue sur place et a mis en œuvre le protocole prévu dans ce type de situation avec le chauffeur. L'entreprise de transport a, par ailleurs, informé l'école des suites données à cet événement en effectuant un geste commercial à son égard.

- Serait-il possible que les représentants des parents soient informés suffisamment en amont des dates des conseils afin de pouvoir recueillir les questions des familles dans de bonnes conditions ? (pour information, le délai de prévenance de 8 jours prévu pour l'organisation du conseil n'a pas été respecté cette fois-ci, article D.411-1 et suivants du Code de l'éducation)*

Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ce délai de convocation exceptionnellement réduit. En effet, j'ai été en arrêt de travail la semaine précédant l'envoi des invitations, sur des journées de décharge qui n'ont pas été remplacées. À mon retour, plusieurs situations urgentes ont nécessité une prise en charge immédiate, ce qui a conduit à l'envoi des convocations une semaine avant la tenue du conseil.

Par ailleurs, il va de soit aussi que le recueil des questions des familles soient transmises dans un délai permettant leur prise en compte et leur préparation et ne soient pas modifiées au dernier moment ; ce qui n'a pas toujours été le cas... Il me semble donc important que chacun veille à respecter des délais raisonnables afin de favoriser un fonctionnement serein. Je pensais et espérais qu'une certaine souplesse ou un "seuil de tolérance" pouvait s'appliquer de manière réciproque, dans un esprit de collaboration et d'adaptation aux contraintes de terrain...

- Afin de faciliter la communication entre les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des familles, serait-il possible de disposer des coordonnées électroniques des familles ayant donné leur accord ?*

Cette demande ne pourra malheureusement pas être satisfaite. La collecte, la gestion et la transmission des coordonnées électroniques des familles sont soumises à des règles strictes en matière de protection des données personnelles. La mise en œuvre d'un dispositif permettant de recueillir les accords individuels, de les actualiser régulièrement et de garantir la conformité du traitement représenterait une charge administrative trop importante.

Les modalités actuelles de communication permettent déjà aux représentants des parents d'élèves de diffuser des informations aux familles par l'intermédiaire de l'école lorsque cela est nécessaire. Nous continuerons à privilégier ce fonctionnement, qui garantit à la fois le respect de la réglementation et une gestion adaptée des moyens dont dispose l'établissement.

- Plusieurs parents estiment qu'il serait pertinent d'organiser la fête de l'école en même temps que la kermesse de l'APE afin de favoriser la participation des familles. Cette possibilité pourrait-elle être étudiée pour les prochaines années, notamment lorsque la date a été arrêtée à l'assemblée générale de l'APE ?*

La date de la fête de l'école est arrêtée par l'équipe enseignante en tenant compte de nombreuses contraintes professionnelles et personnelles, ainsi que des impératifs liés à l'organisation de la fin d'année scolaire. Il convient également de rappeler que l'organisation de la fête de l'école repose exclusivement sur le bénévolat des enseignants.

Cette année, la date retenue ne correspondait pas à celle envisagée par l'APE, qui doit également composer avec les propres contraintes d'organisation, les disponibilités et les contraintes personnelles... que nous entendons complètement.

Malgré une volonté commune de favoriser la participation des familles, il n'est donc pas toujours possible de faire coïncider les deux événements. La question pourra naturellement être étudiée lors de la préparation des prochaines éditions, dans la mesure où les contraintes de chacun permettront de rechercher une date commune.

Nous communiquerons en période 2 les modalités et la date décidées par l'équipe pédagogique.

Nous regrettons que les échanges se concentrent principalement sur les sorties et les temps festifs, alors que les apprentissages et les acquisitions des élèves constituent la mission première de l'école et demeurent au cœur des priorités de l'équipe enseignante.

Points pour la mairie :

- *Concernant la garderie des grands, il est recommandé de prévoir environ 3 m² par enfant afin de garantir un espace suffisant pour les déplacements, les activités et le confort des enfants. Pourriez-vous communiquer la superficie de la salle de garderie utilisée par les élèves les plus grands ainsi que l'effectif moyen et l'effectif maximal accueillis sur ce temps de garderie ? Au regard du nombre d'enfants présents et du ressenti exprimé par de nombreuses familles concernant l'exiguïté de cette salle, la commune considère-t-elle que cette salle répond aujourd'hui à des conditions d'accueil satisfaisantes en termes de confort, de sécurité et de bien-être des enfants ? Dans ce contexte, où en est l'étude concernant l'ouverture sur la salle d'aide aux devoirs afin d'agrandir l'espace disponible ?*

Réponse de la mairie : Monsieur Longy indique que la superficie des salles de garderie n'est pas encore précisément connue à ce jour.

Il précise qu'un percement de la cloison entre la salle de garderie et la salle d'aide aux devoirs n'est pas envisagé.

En revanche, une réflexion est en cours concernant la réorganisation du temps d'aide aux devoirs, afin de permettre à un enfant inscrit à ce dispositif de pouvoir, une fois ses devoirs terminés, bénéficier d'une autre activité et de ne pas être contraint de rester sur l'ensemble du créneau prévu.

- *Les épisodes de fortes chaleurs sont désormais récurrents et ont un impact direct sur les conditions d'apprentissage, le bien-être et la santé des élèves. Malgré les signalements effectués à plusieurs reprises lors des précédents conseils d'école, les familles constatent que les difficultés persistent. Certaines sont même amenées à fournir des ventilateurs pour les classes, dont l'efficacité reste limitée compte tenu de l'isolation et de la conception des bâtiments. Quelles mesures concrètes la commune prévoit-elle de mettre en œuvre afin d'assurer des conditions d'accueil conformes aux recommandations sanitaires lors des épisodes de canicule : climatisation, amélioration de l'isolation, protections solaires, végétalisation, ventilation, création d'espaces rafraîchis ou autres aménagements pérennes ? Un calendrier d'actions peut-il être présenté aux familles ?*

Réponse déjà traitée précédemment.

- Comment avez-vous mis en œuvre la loi "école sans tabac" ?

Depuis le 1er juillet 2025, la loi étend l'interdiction de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes, afin de protéger les plus jeunes et de lutter plus efficacement contre le tabac et le vapotage. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre le tabac et dans la volonté d'aller vers une génération sans tabac. Mais depuis 2016, les établissements scolaires sont concernés par l'interdiction absolue de fumer et de vapoter. En effet, depuis le décret n° 2016-1117 du 11 août 2016, l'interdiction de fumer s'applique non seulement dans les locaux scolaires, mais aussi dans les espaces extérieurs comme les cours de récréation. Cette interdiction s'étend également à l'utilisation des cigarettes électroniques. Ainsi, élèves, enseignants, personnels et visiteurs ne peuvent en aucun cas fumer ou vapoter à l'intérieur ou dans l'enceinte des établissements scolaires. Cette mesure concerne les écoles maternelles et primaires, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. Malheureusement cette loi qui existe depuis 10 ans n'est pas respectée au sein de l'école de Naves.

Réponse de la mairie : Monsieur Merckx signale que cet incident ne se reproduira pas.

La séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séance :

Mme Lefebvre Mme Lagier Hembert



La directrice de l'école :

Mme Rosa

